
Adresse de la société des amis de J.-J. Rousseau (Paris), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des amis de J.-J. Rousseau (Paris), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 82-83;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21205_t1_0082_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Frères et amis,

Sans doute l'armée a fait son devoir, elle acquiert tous les jours de nouveaux droits à notre reconnaissance, elle nous donne l'exemple du dévouement, de l'obéissance, du courage et de l'héroïsme. Mais de son côté la Convention, en manifestant solennellement et unanimement les principes les plus purs, sur lesquels repose un gouvernement sage et juste, a remporté une victoire éclatante sur les fripons et les intrigans. Les signaler, c'est les réduire au silence, c'est les punir. L'opinion publique terrassera les uns, les tribunaux feront justice des autres.

Ha, les tyrans ne sourieront plus ironiquement au mot de Gouvernement français! ils ne nieront plus son système! ils ne le qualifieront plus de gouvernement de sang et d'anthropophages! qu'ils le comparent avec le leur, ils verront le quel doit triompher, ils jugeront facilement qu'un gouvernement fondé sur la justice et conduit avec calme et sagesse est immuable comme la nature qui lui a servi de modèle.

Avec quels transports cette précieuse proclamation va être reçue par tous les amis de la patrie! avec quelle joie indicible ils contempleront le vaisseau de la République, battu par tant d'orages, se balancer majestueusement, prendre son aplomb, s'avancer [*mot illisible*] dans le port!

Il me semble entendre un cri général qui retentit dans toute la France. Vive la Convention! perissent tous les fripons, les intrigans et les dominateurs.

Nos représentans, ont, par un mouvement spontané et unanime adopté pour règles de leur conduite ces principes de sagesse et de justice. Ce beau mouvement se communiquera, n'en doutons pas, dans tous les points de la république. Que la Convention va devenir forte de l'adhésion de tous les français! Donnons enfin la notre. Aussitôt toute l'assemblée se lève et donne son assentiment au milieu des plus vifs applaudissemens.

Arrêté en même tems qu'extrait du procès verbal de la séance seroit adressé au président de la Convention nationale.

Pour copie conforme.

LAUGIER, *président*,
MARAVAL, CAREN, *secrétaires*.

g

[*La société des amis de J.-J. Rousseau, réunis rue de la Huchette, n° 36, Paris, à la Convention nationale, s. d.*] (11)

Citoyens législateurs,

Les membres soussignés de la société des amis de J.-J. Rousseau viennent applaudir à votre Adresse au peuple français et à la certi-

tude que vous lui avés donnée de remplacer par le règne des loix, des mœurs et de la vertu, celui de l'improbité, de l'audace et du crime.

Victimes des charlatans et des frippons, nous avons tous marché avec les intentions les plus pures sur le précipice qu'ils avoient creusé sous nos pas; long-tems trompés par les fausses vertus des triumvirs, vous avés déchirés tout à coup le masque dont ils s'étoient couverts. Vous avés dévoilé leur perfidie et fait tomber leurs têtes coupables sous le glaive de la loi (12). Votre fermeté a sauvé la république, votre justice la consolidera, non cette justice des cours qui se plia constamment aux caprices de l'intrigue et des factions, mais cette justice inflexible qui pesant tous les hommes dans la même balance, saura toujours distinguer et ne frapper que les coupables.

Ne souffrés donc pas que des aristocrates prononcés ou des agents secrets de Pit et Cobourg versent à plaines mains la honte et l'opprobre sur la masse pure des fonctionnaires publics et des sociétés populaires, qui vous ont constamment secondé, par leur énergie, leur dévouement et leur courage; ne souffrés pas qu'on les confonde tous sciemment et machinalement avec un petit nombre de fonctionnaires prévaricateurs ou d'intriguants habiles, qui cherchèrent dans leurs fonctions, ou dans les sociétés, les moyens de satisfaire leur avarice, leur vengeance ou leurs vues ambitieuses et contre-révolutionnaires, frappés ceux-ci, frappés les sans pitié, couvrés les autres du manteau des loix, ne souffrés pas qu'on leur ravisse l'honneur et l'estime de leurs concitoyens; leurs ennemis qui sont les vôtres, vous associeroient bientôt à leur avilissement; déjà ils ont osé se jouer du droit le plus terrible que vous ait confié le peuple, en faisant retentir jusqu'aux portes de ce sanctuaire le cri infame *des jacobins mis hors la loi*.

Eclairés par le flambeau de l'expérience, surveillés avec soin et dirigés ceux de vos membres auxquels vous confiés les rennes du gouvernement; que l'univers, le calme et la sagesse président à vos délibérations, qu'elle vous inspire toutes vos pensées et toutes vos actions, pour le bonheur du peuple, qu'elle guide vos pas dans la carrière pénible de la révolution; maintenez le gouvernement révolutionnaire et restés à votre poste jusqu'à la paix; nous la désirons tous, mais nous désirons qu'elle soit assise sur des bases inébranlables; nos armées partout victorieuses, sauront sanctionner ce vœu au dehors en réduisant la coalition des despotes ligués contre la liberté et l'égalité, à l'impuissance de nuire, vous le sanctionnerés au dedans en forçant au silence toutes les passions individuelles et en frappant indistinctement tous les ennemis du peuple soit qu'ils se montrent à découvert ou qu'ils se parent des couleurs du patriotisme.

Nous protestons d'un attachement inviolable à la démocratie pure, aux principes éternels que vous avés proclamés et que nous ne souffrirons

(11) C 325, pl. 1404, p. 28. *Bull.*, 10 brum. (suppl.).

(12) Cette expression « le glaive de la loi » a remplacé celle « la hache nationale » raturée.

jamais qu'il soit porté la moindre atteinte à la représentation nationale.

Vive la République démocratique, vive la Convention.

BAIN, BOURDEQUE, DAMONT, LAVOIGNAT, DESLIGNIER, PETIT et 52 autres signatures.

2

Les citoyens de la commune de Cusset [Allier] et la société populaire de Pontoise [Seine-et-Oise], expriment leur reconnaissance à la Convention nationale de ce qu'elle a abattu le scélérat Robespierre et la félicitent sur son Adresse au peuple.

Mention honorable, insertion en entier au bulletin (13).

[Les citoyens de la commune de Cusset à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (14)

Et nous aussi, citoyens représentans, nous avons applaudi à votre sublime adresse du 18 vendémiaire ! Vos principes philanthropiques sont gravés dans nos cœurs et nous ne voulons ni tyrans, ni dominateurs ; nos idoles sont la liberté et l'égalité ; la Convention, notre point de ralliement ; la loi notre unique guide.

Appelés pour donner à la France une constitution républicaine, restés à votre poste jusqu'à ce que vous aurez consolidé la République démocratique sur des bases inébranlables, et forcé les despotes coalisés à reconnoître son indépendance, saisisés de votre bras de fer les factions diverses de quelque masque qu'elles se couvrent, écrasés les toutes en les frappant les unes contre les autres ! ne souffrez pas que de vils suppôts du royalisme, que des êtres immoraux couverts de rapines et de brigandages, souillent le titre honorable de patriotes et agitent les citoyens, tiraillent l'opinion publique et entravent votre marche. Le peuple est là pour appuyer l'exécution de vos sages décrets, il se ralliera toujours autour de la Représentation nationale, et ne s'en laissera plus imposer par des réputations usurpées.

Maintenés, Citoyens représentans, maintenant dans sa pureté primitive, le gouvernement révolutionnaire illustré par une longue suite de victoires ; assurés le règne de la justice ; décrets des institutions sociales qui s'opposent à jamais au retour de la tyrannie ; répandés la lumière ; organisés l'instruction publique ; vivifiés le commerce ; dégagés-le des entraves qu'y mettent l'égoïsme et la cupidité, faites fleurir les sciences et les arts. Rappelés parmi les Français, les beaux jours de la Grèce et de

(13) P.-V., XLVIII, 59. En ce qui concerne l'adresse de la société populaire de Pontoise, voir ci-dessus Arch. Parlement., 5 brum, n° 1.

(14) C 325, pl. 1404, p. 10. *Débats*, n° 763, 508-509 ; *Bull.*, 7 brum. (suppl.).

Rome, et que le calme de la paix, de l'union, de la fraternité regne dans l'intérieur de la république pendant que nos braves soldats porteront la terreur dans l'âme des brigands couronnés et de leurs féroces satellites, tel est le vœu des républicains de Cusset.

A Cusset le 28 vendémiaire an 3^{ème} de la République française une et indivisible.

Suivent 60 signatures.

3

Le tribunal du district d'Argenton [Indre]^a et le nouveau comité révolutionnaire de la même commune^b, les citoyens de la commune de Port-Liberté [ci-devant Port-Louis, Morbihan]^c, les administrateurs du district^d et le conseil général de la commune de Bayeux [Calvados]^e, les administrateurs du département de la Creuse^f, ceux du département de la Vienne^g, les administrateurs du district et l'agent national de Vézelize [Meurthe]^h, les membres composans le conseil général de Sens [Yonne]ⁱ et ceux de la commune de Senlis [Oise]^j et de Lorient [Morbihan]^k félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple et lui expriment leur entier dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

a

[Le tribunal du district d'Argenton à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (16)

Liberté, égalité, fraternité.

Citoyens représentans,

Votre dernière Adresse aux Français vous attire, de toutes parts, des félicitations que le tribunal du district d'Argenton, partage vivement. Sa voix trop foible, pour se faire entendre à travers les acclamations publiques, pourroit cependant défier vos plus zélés admirateurs de vous payer un tribut plus pur de fidélité, de respect, et d'amour ; il ne connoit d'autorité que la vôtre et son vœu le plus ardent est que d'un bout de la République à l'autre, le même hommage vous soit rendu.

Salût et fraternité.

Les juges et commissaire national du district d'Argenton, département de l'Indre.

DUPERTUIS, BADOU, BERNARD, SYARD,
PERROS, DAIEUSON, greffier,
AUCLER, commissaire national
et une autre signature illisible.

(15) P.-V., XLVIII, 59.

(16) C 323, pl. 1385, p. 16.